

Décision Générale colonial

Décision n° 172 du 11 février 1949 :

n° 172

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 février 1949
Numéro JO n° 2 du 28/02/1949	Date du numéro 28 février 1949

TEXTE INTÉGRAL

Les miliciens dont les noms suivent ont droit à l'indemnité pour charges de famille : 2088. Saïd Gueldon, 2e classe, 2e compagnie, pour compter du 12 décembre 1948. 2092. Darrar Sougal, 2e classe, 2e compagnie, pour compter du 23 décembre 1948. 2106. Farah Eleye, 2e classe, 2e compagnie, pour compter du 28 décembre 1948.